



Préfecture des Alpes-Maritimes

AVIS AU PUBLIC

Mise à disposition du public du projet de
Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020
3 avril – 3 mai 2015

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement, le projet de Contrat de Plan, l'avis de l'autorité environnementale et l'évaluation stratégique environnementale sont mis à disposition du public

à partir du **3 avril 2015 jusqu'au 3 mai 2015 inclus**

Ces documents pourront être consultés :

- **sur le site internet de la Préfecture** <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/>
rubrique « politiques publiques ».

- **à la Préfecture des Alpes-Maritimes** en s'orientant vers les services d'accueil des visiteurs qui vous indiqueront le service concerné soit
Secrétariat Général aux Affaires Départementales
Mission Développement Europe et Finances

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h
Tél. 04.93.72.29.60/ 29.65./29.67

Les observations pourront être formulées sur un registre ouvert à cet effet au service même.

L'ensemble de ces documents est également disponible sur le site internet du Conseil régional Provence Alpes-Côte d'Azur, de la Préfecture de Région ainsi que dans les Préfectures, à l'Hôtel de Région et en Préfecture de région.